Septembre 2026

Bulletin d'informations N°103

Sevépi
Producteurs de qualité

www.sevepi.com

Actualité

Pots de fin de moisson



Les pots de fin de moisson se sont déroulés du 21 juillet au 7 août 2026. Cette année encore, ce fut un succès avec pas moins de 1170 participants (adhérents, leur famille, leurs salariés et les collaborateurs de Sevépi) et nous en avons été ravis. Echanges, convivialité mais aussi jeux, danse, concours avec remise de cadeaux ont rythmé ces moments de partage.



Édito



Chère adhérente, cher adhérent,

Comme nous l'avons évoqué lors de nos rencontres autour des pots de fin de moisson, la collecte d'été est en retrait de 7 % par rapport à la précédente. Nous retiendrons de cette moisson sa précocité inédite et ses chaleurs excessives. À ce titre, je tiens à remercier l'ensemble des collaborateurs qui ont su faire preuve de flexibilité, d'adaptabilité et de professionnalisme.
Quant à la collecte d'automne, elle a démarré il y a quelques semaines avec les tournesols et se poursuivra avec l'arrivée des premières bennes de maïs, attendues dans les prochains jours. Malheureusement, la sécheresse et la succession des épisodes caniculaires de cet été affecteront fortement les rendements. Pour la coopérative, la baisse est estimée à 50 % par rapport à la collecte de l'automne 2025. Elle devrait mécaniquement conduire, au 30 juin 2027, à une collecte de 420 000 tonnes, soit un volume inférieur d'environ 11 % à notre moyenne olympique.
Sevépi s'adapte à ces fluctuations de collecte, qui affectent nos exploitations et, par conséquent, la coopérative.
Fort heureusement, les marchés ont repris des couleurs pour les raisons détaillées dans ce Sevépi Info. Nous espérons que cette amélioration sera durable, car nous souffrons tous de la succession de ces mauvaises années.
Côté météo, nous respirons un peu grâce aux pluies, qui ont permis les semis de colza, le travail des terres en vue des futurs semis de céréales ainsi que le rouissage du lin.
Les aides à l'achat d'engrais azotés et azotés soufrés promises par le Gouvernement, initialement prévues pour les factures reçues avant le 30 septembre 2026, viennent d'être prolongées jusqu'au 31 décembre 2026. Cette prolongation va permettre d'alléger les contraintes logistiques et à un plus grand nombre d'agriculteurs de bénéficier de cette aide. À ce titre, et pour des raisons d'équité, nous nous organisons afin de pouvoir émettre les factures des engrais stockés en magasin et retirés au printemps avant même l'enlèvement de la marchandise. Cela suppose que nous disposions effectivement des produits et qu'un transfert de propriété soit formalisé par un contrat de stockage pour compte. Vous devrez également disposer de la trésorerie nécessaire au règlement de ces factures, celui-ci constituant une condition d'éligibilité à l'aide.
Enfin, vous trouverez dans ce Sevépi Info un point complet sur la facturation électronique, entrée en vigueur le 1er septembre 2026.

Je vous souhaite de bonnes récoltes d'automne et de bons semis à venir.

J'espère vous retrouver nombreux lors de notre assemblée générale, le 8 décembre prochain.

À très bientôt.

Le Président
Jérôme Charpentier

POINT RÉGLEMENTAIRE

Facturation électronique :

Depuis le 1er septembre 2026, la réforme de la facturation électronique est entrée en vigueur. Dans ce cadre, à compter des factures de septembre 2026, nos factures vous seront transmises sous format électronique par l'intermédiaire de notre plateforme agréée DOXALLIA.

Ce qui change pour vous :

- La facture originale sera transmise électroniquement par DOXALLIA vers votre propre plateforme agréée.

- Si vous utilisez ZEENDOC ou l'Extranet pour consulter vos factures, vos habitudes ne changent pas. Vous continuerez à les retrouver dans votre espace personnel, au format copie de facture.

Attention :

- Les factures ne seront désormais plus envoyées par courrier ni par e-mail, sauf envoi ponctuel d'un duplicata.

- Les factures d'août 2026 seront les dernières envoyées selon ces modalités.

- Pour les adhérents concernés par ce mode de transmission, nous vous invitons à vous rapprocher de la coopérative afin d'adhérer à ZEENDOC ou à l'Extranet.

- Si vous n'avez pas encore choisi de plateforme agréée, rapprochez-vous de votre expert-comptable ou centre de gestion agréé, qui pourra vous accompagner et vous orienter vers la solution la plus adaptée à votre entreprise.

Nous restons à votre disposition pour vous accompagner dans cette évolution.

Isabelle POURCHE

Les femmes et les hommes de Sevépi

Depuis le dernier bulletin d'info SEVEPI en mai 2026 et jusqu'au 10 septembre 2026 :

ARRIVÉES :

- LE GENDRE Éric (01/06/26) - Chauffeur à Douains - CDI
- HILLIERE Cédric (01/06/26) - Electromécanicien à l'Atelier / Douains - CDI
- LECOINTRE Séverine (03/08/26) - Assistante Polyvalente au Siège - CDD jusqu'au 31/12/26
- DORLENCOURT Benoît (10/08/26) - Adjoint du Responsable de Dépôt à Hargeville - CDI (après période de saisonnier)
- CUENIN Guillaume (01/09/26) - Magasinier à Quittebeuf - CDD jusqu'au 31/08/27 (après période de saisonnier)
- LEGRIS Maelie (02/09/26) - Apprentie Sce Qualité au Siège jusqu'au 31/08/29
- ANSART Julie (01/09/26) - Apprentie VAL EPI jusqu'au 03/09/27
- PENOT Hugo (01/09/26) - Apprenti VAL EPI jusqu'au 30/06/27

CONFIRMATIONS EN CDI :

- BOUQUET Melvyn (01/09/26) - Fin de CDD / CDI Adjoint du Responsable de dépôt - Heudicourt
- DESCHACHT Clémentine (01/09/26) - Fin d'apprentissage / CDI Adjointe du Responsable de dépôt - Quittebeuf

DÉPARTS :

- HUARD Léa (15/06/26) - Coordinatrice de l'Expérimentation VAL EPI - Démission
- LECOINTRE Séverine (30/06/26) - Apprentie TC Fin de contrat d'apprentissage
- COLAÇO Maeva (30/06/26) - Apprentie à Houville - Fin de contrat d'apprentissage
- DUMESNIL Daniel (30/06/26) - Responsable de Dépôt à Ste Colombe - Départ en retraite
- MAUCOLIN Alexis (03/08/26) - Magasinier à Magny en Vexin - Fin de période d'essai
- TEYANT Emma (04/08/26) - Magasinière à Hardricourt - Licenciement
- BOURGUIGNON Kévin (30/08/26) - Magasinier à Ste Colombe - Fin de CDD
- RENAUX Simon (31/08/26) - Fin Saisonnier Administratif au Service informatique puis CDD Assistant Technique au Service Informatique du 01/07/2026 au 31/08/2026

Monique COLMAR

Contact : aurelien.caurier@sevepi.fr - 02 32 77 33 36

POINT MARCHÉ

Un marché dicté par la géopolitique.

Blé : Le marché ne manque pas de volatilité, notamment depuis la moisson. La sécheresse de fin de cycle a impacté de 2 à 3 Mt la production française, qui s'établit proche des 31 Mt. Cette baisse de production s'accompagne de craintes très fortes sur la récolte de maïs, qui propulsent celui-ci sur des prix historiquement hauts dans l'Hexagone. Face à cela, la production confortable de blé tendre en mer Noire semblait gommer toute crainte de disponibilité, en particulier sur la première partie de campagne. C'était sans compter sur la géopolitique. L'intensification des frappes ukrainiennes sur les navires et les infrastructures portuaires russes, et la réponse de ces derniers de la même manière sur les infrastructures ukrainiennes, autodétruisent à court terme les capacités d'exportation de ce grenier mondial qu'est la mer Noire. Bien que le grain soit présent, il ne peut pas sortir de la région. La situation est telle qu'elle force les chargeurs internationaux à réorienter les bateaux prévus à la semaine vers des chargements en Europe, et notamment en France. Le marché s'est donc inscrit dans une hausse importante, challengée toutefois par les tentatives de la Turquie et des États-Unis d'apaiser la situation, créant des journées de fortes prises de bénéfices de la part des fonds, et donc de correction brutale sur Euronext.

Orge : Le marché des orges est majoritairement dicté par celui du blé. Le manque de maïs pousse les fabricants d'aliments du bétail à réorienter leurs achats vers d'autres céréales, et notamment l'orge fourragère, qui semble économiquement bien placée. La demande en orge fourragère se dessine donc plus importante que prévu en intracommunautaire. À l'inverse, le marché de la brasserie reste très challengé. La consommation de bière reste faible et le malt français est de plus en plus concurrencé par la Chine. Dans ce contexte, les orges de brasserie d'hiver peinent à se démarquer du marché fourrager, et les orges de brasserie de printemps maintiennent une prime d'une dizaine d'euros par rapport au marché fourrager, ce qui constitue un niveau historiquement faible.

Maïs : La sécheresse de cet été impacte très nettement les estimations de production de maïs en France. L'Hexagone devrait péniblement collecter 7 Mt de maïs, là où la moyenne quinquennale s'établit normalement à 13,5 Mt. Il faut remonter jusqu'aux années 1980 pour trouver une récolte aussi faible en France. Difficile même de savoir quelle part de la collecte ira réellement vers le marché des grains, car une part non négligeable du maïs pourrait s'orienter vers de l'ensilage pour ... les éleveurs également impactés par la situation. Dans ce contexte, le maïs atteint des niveaux records sur Euronext. Le manque disponibilité de cette graine pousse les fabricants d'aliments du bétail à switcher une partie de leurs achats vers du blé et de l'orge fourragère, là où la formulation le permet. La récolte américaine semble également décevoir lors des derniers Crop Tours, maintenant une certaine pression haussière sur les marchés. Dorénavant, les yeux vont donc se tourner vers l'hémisphère sud, et notamment le Brésil, pour lequel les conditions de culture sont actuellement très favorables.

Colza : Le marché du colza est également empreint de volatilité. Celui-ci reste soutenu, notamment par le conflit entre l'Iran et les États-Unis, qui maintient le pétrole et donc le marché des huiles sur des niveaux importants. Toutefois, les récentes joutes économiques entre les États-Unis et le Canada laissent craindre une perte de débouchés considérable et donc une réorientation des flux pour le premier producteur mondial de canola.

Gaëtan SYNAEVE le 08.09.26

Compte-rendu du conseil d'administration

Lors de sa réunion du 07/08/2026, le conseil d'administration a :

- fait le point sur la moisson (298 000 T collectées), la trésorerie, et les adhérents débiteurs,
- étudié les positions des ventes et décidé de verser des compléments de prix le 11 septembre 2026,
- fixé le barème protéines des blés conventionnels,
- décidé qu'une facturation complémentaire pourra être appliquée aux adhérents engagés en cas de défaut de livraison de maïs récolte 2026,
- statué sur les remboursements, transferts et souscriptions de parts sociales,
- validé les demandes d'intégration en qualité d'administrateurs stagiaires de Clémens VON DUNGERN et Simon WALLECAN.

Aurélien CAURIER

Contact : aurelien.caurier@sevepi.fr - 02 32 77 33 36